

Pour copie certifiée conforme à l'original et transmise à :

M. le sous-préfet d'AVRANCHES

M. le maire de SAINT-PIERRE-LANGERS

**M. le président de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Sée et Côtiers Granvillais -
SMPGA - ZA de la petite lande - 240 Rue Ampère - 50380 SAINT PAIR SUR MER**

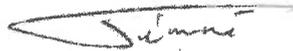
**OFB - Service départemental de la Manche - 18, avenue de la République - 50200
COUTANCES**

SAINT-LO, le 16 FEV. 2024

Pour le Préfet, et par délégation,

Pour la directrice départementale des territoires et de la mer,

La Responsable de l'unité Protection de la Ressource et Aménagement,



Barbara TREMARE